



## Procès-Verbal Commission Régionale Sportive Seniors

---

### Réunion du mercredi 30 août 2023 (par voie électronique)

Président des Compétitions : M. Yves BEGON.

Présents : MM. Eric JOYON, Roland LOUBEYRE, Bernard VELLUT

### REPRISE DES CHAMPIONNATS SENIORS

---

- \* REGIONAL 1 : Samedi 2 septembre 2023
- \* REGIONAL 2 : Dimanche 10 septembre 2023
- \* REGIONAL 3 : Dimanche 10 septembre 2023

### PLANNING DES REUNIONS DE RENTREE

---

Comme chaque début de saison, la LAuRAFoot invite les clubs disputant un championnat Senior régional Seniors à participer à des réunions d'informations dites de « rentrée ».

Celles-ci se poursuivront selon le calendrier ci-après :

\* **Clubs Seniors des championnats R3 (Poules A, B, C, et D)**

**Vendredi 08 septembre 2023 à 18h00** au siège de la Ligue à COURNON D'AUVERGNE (13, rue du Bois Joli)

\* **Clubs Seniors des championnats R3 (Poules E, F, G, H, I, et J)**

**Vendredi 08 septembre 2023 à 18h00** au siège de la Ligue à LYON (Tola Vologe)

### RAPPEL – LES TYPES D'HORAIRE – Rappel de l'Article 31 des Règlements Généraux de la Ligue.

---

Il existe 3 types d'horaire :

**L'horaire légal :**

C'est l'horaire qui est automatiquement entré dans la base informatique et qui, si aucun Club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

*A savoir :*

Samedi 18h00 en R1

Dimanche 15h00 en R2 et R3

### **L'horaire autorisé :**

C'est l'horaire qui nécessite un courrier du Club recevant modifiant son horaire légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le Club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres.

*A savoir :*

Dimanche 14h30 ou 15h00 en R1

Dimanche 14h30 en R2 et R3

Dimanche entre 12h30 et 13h00 (uniquement en lever de rideau et avec exclusion du R1)

Samedi entre 19h00 et 20h00 (uniquement si éclairage minimum E6) par pas de 30 minutes en R2 et R3.

Samedi entre 18h00 et 20h00 (uniquement si éclairage minimum E5) par pas de 30 minutes en R1

### **L'horaire négocié :**

C'est l'horaire qui a été convenu par deux Clubs par écrit ou par accord sur FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission Régionale des Compétitions pour accord définitif.

**ATTENTION :** Dans le cas d'une distance supérieure à 200 kms entre deux équipes, l'équipe qui se déplace pourra refuser un horaire autorisé. Dans ces conditions, l'horaire légal sera appliqué.

## **PERIODES AUTORISEES POUR CHANGEMENT D'HORAIRE**

---

**3 périodes régissent les changements d'horaire :**

### **Période VERTE :**

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : **accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés.**

### **Période ORANGE :**

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : **accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.**

### **Période ROUGE :**

Cette période dite **D'EXCEPTION** se situe de 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre jusqu'au jour de celle-ci : **modification interdite sauf accord explicite de la Commission Régionale des Compétitions.**

### **ATTENTION :**

- En cas de non-respect de cette procédure, les Clubs auront match perdu par pénalité avec application des règles équivalentes au forfait.

- Les changements de terrain au sein d'un Club ne nécessitent pas l'accord de l'adversaire, même en période orange ou rouge, si le terrain choisi figure sous le numéro du Club recevant. Le Club recevant aura l'obligation de prévenir la Ligue, par mail et par téléphone, les Officiels et l'adversaire, au moins trois heures avant le match (quel que soit le revêtement).

## **COURRIER DES CLUBS (horaires)**

---

### **REGIONAL 1 – Poule A**

\* **MONTLUCON FOOTBALL** (550852)

Tous les matchs à domicile de l'équipe SENIORS (1) se dérouleront le samedi à 18h00 au stade Dunlop à MONTLUCON.

### **REGIONAL 1 – Poule B**

**Rectificatif :**

\* **F.C. VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS** (504256)

Tous les matchs à domicile de l'équipe SENIORS (2) se dérouleront les samedis à 18h00 au stade Armand Chouffet à VILLEFRANCHE SUR SAONE.

## **REGIONAL 2 – Poule A**

### **\* MONTLUCON FOOTBALL (550852)**

Tous les matchs à domicile de l'équipe SENIORS (2) se dérouleront le dimanche à 15h00 au stade des Ilets à MONTLUCON.

## **REGIONAL 2 – Poule B**

### **\* E.S. VEAUCHE (504377)**

Tous les matchs à domicile de l'équipe SENIORS (1) se disputeront le dimanche à 15h00 au stade Irenée Laurent à VEAUCHE.

## **REGIONAL 2 – Poule D**

### **\* CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL (581459)**

Tous les matchs à domicile de l'équipe SENIORS (2) se disputeront le dimanche à 15h00 au stade Mager (pelouse synthétique) à CHAMBERY.

### **\* F.C. LYON (505605)**

Le match n° 25982060 : F.C. LYON / F.C. LIMONEST DARDILLY SAINT DIDIER (2) se déroulera le samedi 09 septembre 2023 à 19h00 au stade Georges Vuillermet (Pelouse synthétique) à LYON.

Le match n° 26045605 : F.C. LYON / CHAMBERY SAVOIE FOOT (2) se déroulera le samedi 07 octobre 2023 à 19h00 au stade Georges Vuillermet (pelouse synthétique) à LYON.

## **REGIONAL 3 – Poule B**

### **\* CEBAZAT-SPORTS (5510828)**

Le match n° 26048339 : CEBAZAT-SPORTS / U.S. LES MARTRES DE VEYRE se déroulera le dimanche 10 septembre 2023 à 15h00 au stade Jean-Marie Bellime, terrain n°1 à CEBAZAT.

## **REGIONAL 3 – Poule H**

### **\* VALENCE F.C. (552755)**

Tous les matchs à domicile de l'équipe SENIORS (1) se dérouleront le samedi à 19h00 au stade Jean Perdrix à VALENCE.

## **REGIONAL 3 – Poule J**

### **\* AIN SUD FOOT (548198)**

Tous les matchs à domicile de l'équipe SENIORS (2) se dérouleront les dimanches à 15h00 au stade du Forum des Sports à SAINT MAURICE DE BEYNOST.

### **\* F.C. ANNONAY (504343)**

Le match n° 25983838 : F.C. ANNONAY / F.C. VENISSIEUX (2) se déroulera le dimanche 10 septembre 2023 à 15h00 sur le terrain annexe du Complexe Sportif de Deomas à ANNONAY.

### **\* F.C. PEAGEOIS (504390)**

Tous les matchs à domicile de l'équipe SENIORS (1) se dérouleront le samedi à 20h00 au stade des Bayannias à BOURG DE PEAGE.

Yves BEGON,

Roland LOUBEYRE,

Président des Compétitions

Secrétaire de séance